



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 5 octobre 2011 — N° 48

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Marcel D'Amour.

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean-Guy Moreau.

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration concernant la Journée mondiale de l'allaitement maternel.

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration concernant l'édifice Henri-Massé qui sera inauguré par la FTQ Abitibi-Témiscamingue.

M. Curzi (Borduas) fait une déclaration concernant la récolte exceptionnelle de médailles par le Club de canoë-kayak Otterburn, de Otterburn Park, lors des derniers Championnats canadiens.

5 octobre 2011

M. Huot (Vanier) fait une déclaration afin de féliciter les Diamants de Québec.

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration concernant la Semaine de l'éducation publique.

M. Lehouillier (Lévis) fait une déclaration concernant la revitalisation des anciens quartiers.

Mme Champagne (Champlain) fait une déclaration concernant la relève agricole.

M. Bachand (Outremont) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Pierre Dansereau.

À 9 h 58, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 09.

Moment de recueillement

5 octobre 2011

Présentation de projets de loi

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 195 Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 195.

Dépôts de documents

M. Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, dépose :

Le rapport annuel de la Fondation de la faune du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011;

(Dépôt n° 582-20111005)

L'Entente concernant la conservation et la mise en valeur du saumon de l'Atlantique et de l'omble de Fontaine anadrome sur la rivière Moisie et ses affluents.

(Dépôt n° 583-20111005)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 19 mai 2011 par M. Caire (La Peltrie), concernant les niveaux d'enseignement à l'école L'Odyssee de Val-Bélair;

(Dépôt n° 584-20111005)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 19 mai 2011 par M. Boucher (Johnson), concernant les services offerts aux élèves en difficulté d'apprentissage;

(Dépôt n° 585-20111005)

5 octobre 2011

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 24 mai 2011 par Mme Richard (Marguerite-D'Youville), concernant les services offerts aux élèves en difficulté d'apprentissage;

(Dépôt n° 586-20111005)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 2 juin 2011 par M. Simard (Kamouraska-Témiscouata), concernant un centre de dialyse dans l'hôpital de La Pocatière;

(Dépôt n° 587-20111005)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 7 juin 2011 par M. Villeneuve (Berthier), concernant les soins de santé dans Brandon;

(Dépôt n° 588-20111005)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 7 juin 2011 par M. Khadir (Mercier), concernant la modification de la Charte de la Ville de Montréal;

(Dépôt n° 589-20111005)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 8 juin 2011 par M. Simard (Kamouraska-Témiscouata), concernant l'urgence de Saint-Jean-Port-Joli;

(Dépôt n° 590-20111005)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 9 juin 2011 par M. Rathé (Blainville), concernant les taxes foncières.

(Dépôt n° 591-20111005)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Malavoy (Taillon), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 22 et 27 septembre et le 4 octobre 2011, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 22, Loi modifiant le Code civil concernant certains cas de résiliation du bail d'un logement.

(Dépôt n° 592-20111005)

5 octobre 2011

M. Bachand (Arthabaska), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 4 octobre 2011, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 23, Loi modifiant divers régimes de retraite du secteur public.

(Dépôt n° 593-20111005)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté lors de la séance du 4 octobre 2011 sur la motion de M. Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, proposant que le principe du projet de loi n° 14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable, soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 47 en annexe)

Pour : **59** Contre : **47** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 14 est adopté.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 14 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.

La motion est adoptée.

5 octobre 2011

Motions sans préavis

Mme Beauchamp, vice-première ministre, après consultation auprès de Mme Marois, chef de l'opposition officielle, de M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, et des députés indépendants, propose :

QUE, conformément aux articles 526 et 528 de la *Loi électorale* (L.R.Q., c. E-3.3), M. Bruno Jean soit nommé commissaire de la Commission de la représentation, pour un mandat de cinq ans à compter du 6 octobre 2011.

Puis Mme Beauchamp, vice-première ministre, dépose :

Le curriculum vitæ de M. Bruno Jean et un extrait de la *Loi électorale*.
(Dépôt n° 594-20111005)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 526 de la *Loi électorale*, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 48 en annexe)

Pour: **107** Contre: **0** Abstention: **0**

Mme Malavoy (Taillon), conjointement avec M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant la formation des maîtres et la recherche en histoire nationale; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, Mme Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, conjointement avec M. Gaudreault (Jonquière), Mme Roy (Lotbinière), M. Curzi (Borduas), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), Mme Lapointe (Crémazie), M. Caire (La Peltrie), M. Khadir (Mercier), M. Aussant (Nicolet-Yamaska), propose :

5 octobre 2011

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale des enseignantes et des enseignants et invite toute la population du Québec à saluer le travail remarquable de ces milliers de personnes dévouées qui participent activement au développement des citoyennes et des citoyens de demain.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Khadir (Mercier), conjointement avec M. Dufour (René-Lévesque), M. Curzi (Borduas), Mme Lapointe (Crémazie) et M. Aussant (Nicolet-Yamaska), présente une motion concernant les agences de placement temporaire et la Loi sur les normes du travail; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable.

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se réunira en séance de travail afin de décider des suites à donner au mandat d'initiative sur la sécurité des approvisionnements en produits pétroliers;

5 octobre 2011

- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de déterminer les observations, conclusions et recommandations portant sur le « Rapport d'évaluation du projet pilote sur les cinémomètres photographiques et systèmes photographiques de contrôle de circulation aux feux rouges »;
- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin d'approuver le rapport sur la pratique sage-femme et le rapport sur les auditions des agences de la santé et des services sociaux, de statuer sur le suivi du mandat sur l'itinérance et de statuer sur la possibilité que la commission se saisisse de pétitions.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 25, Loi visant à interdire la revente de billets de spectacle à un prix supérieur au prix autorisé par le producteur (*titre modifié*).

Après débat, le rapport est adopté.

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 28 octobre 2010, s'est réunie afin de procéder à l'examen des orientations, des activités et de la gestion de la Régie du logement; puis en séances de travail le 28 octobre 2010 et le 16 mars 2011 relativement à ce mandat. Le rapport contient 4 recommandations.

5 octobre 2011

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la tenue de ce débat restreint : 8 minutes 24 secondes sont allouées aux députés du deuxième groupe d'opposition; 10 minutes sont allouées aux députés indépendants; le reste du temps sera partagé également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par les députés du deuxième groupe d'opposition sera redistribué également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Le temps non utilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement ira au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et vice-versa. Les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

À 12 h 58, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

En conséquence, conformément à l'article 97 du Règlement, le débat sur le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire est ajourné.

Les travaux reprennent à 15 heures.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Aussant (Nicolet-Yamaska) propose :

QUE l'Assemblée nationale affirme que les intérêts supérieurs du Québec ainsi que les droits et pouvoirs de l'Assemblée nationale doivent être protégés dans le cadre des négociations de l'Accord économique et commercial global Canada-Europe;

5 octobre 2011

QU'elle demande au gouvernement du Québec de mandater ses représentants afin que toutes les interventions appropriées soient effectuées, notamment à l'égard de la protection de la diversité culturelle et linguistique, de la protection de l'environnement, du développement des ressources naturelles et du pouvoir de l'Assemblée nationale d'adopter des politiques publiques dans l'intérêt général de la population du Québec;

QU'elle puisse prendre connaissance du texte de l'Accord et se prononcer sur celui-ci avant sa signature, dans le cadre d'une commission parlementaire.

M. Ouimet, deuxième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 20 minutes sont allouées à l'auteur de la motion; 10 minutes sont allouées pour sa réplique; 7 minutes 42 secondes sont allouées aux députés du deuxième groupe d'opposition; 10 minutes sont allouées aux autres députés indépendants; 27 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 45 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par les députés du deuxième groupe d'opposition sera redistribué également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Le temps non utilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement ira au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et vice-versa. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

À la fin de son intervention, M. Marceau (Rousseau) propose :

QUE la motion du député de M. Aussant (Nicolet-Yamaska) soit amendée de la manière suivante : à la 9^e ligne, remplacer les mots « QU'elle puisse prendre connaissance du texte de l'Accord et se prononcer sur celui-ci avant sa signature, dans le cadre d'une commission parlementaire. » par les mots « QU'elle prenne connaissance du texte préliminaire de l'accord, que se tienne une commission parlementaire où seraient entendus MM. Pierre-marc Johnson et Steve Verheul, respectivement négociateurs de cette entente pour le Québec et pour le Canada, avant la prochaine ronde de négociations prévue pour la fin octobre et qu'elle se prononce avant la signature de l'accord. »;

5 octobre 2011

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

QUE l'Assemblée nationale affirme que les intérêts supérieurs du Québec ainsi que les droits et pouvoirs de l'Assemblée nationale doivent être protégés dans le cadre des négociations de l'Accord économique et commercial global Canada-Europe;

QU'elle demande au gouvernement du Québec de mandater ses représentants afin que toutes les interventions appropriées soient effectuées, notamment à l'égard de la protection de la diversité culturelle et linguistique, de la protection de l'environnement, du développement des ressources naturelles et du pouvoir de l'Assemblée nationale d'adopter des politiques publiques dans l'intérêt général de la population du Québec;

QU'elle prenne connaissance du texte préliminaire de l'accord, que se tienne une commission parlementaire où seraient entendus MM. Pierre-Marc Johnson et Steve Verheul, respectivement négociateurs de cette entente pour le Québec et pour le Canada, avant la prochaine ronde de négociations prévue pour la fin octobre et qu'elle se prononce avant la signature de l'accord.

M. Aussant (Nicolet-Yamaska) accepte la proposition d'amendement de M. Marceau (Rousseau).

Le débat se poursuit sur la motion principale de M. Aussant (Nicolet-Yamaska), et sur l'amendement de M. Marceau (Rousseau).

À la fin de son intervention, M. Gauthrin (Verdun), propose :

QUE la motion du député de M. Aussant (Nicolet-Yamaska) soit amendée de la manière suivante : à la cinquième ligne, remplacer les mots « Canada-Europe » par les mots « Canada-Union européenne »;

5 octobre 2011

À la quatorzième ligne, remplacer les mots « QU'elle puisse » par les mots « QUE les députés de l'Assemblée nationale du Québec puissent ».

À la quatorzième ligne, retirer les mots « du texte »;

À la quinzième et à la seizième ligne, remplacer les mots « et se prononcer sur celui-ci avant sa signature, dans le cadre d'une commission parlementaire » par les mots « conformément aux dispositions prévues à la Loi sur le ministère des Relations internationales du Québec. »

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

QUE l'Assemblée nationale affirme que les intérêts supérieurs du Québec ainsi que les droits et pouvoirs de l'Assemblée nationale doivent être protégés dans le cadre des négociations de l'Accord économique et commercial global Canada-Union européenne;

QU'elle demande au gouvernement du Québec de mandater ses représentants afin que toutes les interventions appropriées soient effectuées, notamment à l'égard de la protection de la diversité culturelle et linguistique, de la protection de l'environnement, du développement des ressources naturelles et du pouvoir de l'Assemblée nationale d'adopter des politiques publiques dans l'intérêt général de la population du Québec;

QUE les députés de l'Assemblée du Québec puissent prendre connaissance de l'Accord conformément aux dispositions prévues à la Loi sur le ministère des Relations internationales du Québec.

M. Aussant (Nicolet-Yamaska) refuse la proposition d'amendement de M. Gauthrin (Verdun).

Le débat se poursuit sur la motion principale de M. Aussant (Nicolet-Yamaska), et sur l'amendement de M. Marceau (Rousseau).

5 octobre 2011

Le débat terminé, la motion d'amendement de M. Marceau (Rousseau) est mise aux voix. La motion d'amendement est rejetée.

La motion de M. Aussant (Nicolet-Yamaska) est mise aux voix. La motion est rejetée.

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée poursuit le débat sur le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 28 octobre 2010, s'est réunie afin de procéder à l'examen des orientations, des activités et de la gestion de la Régie du logement; puis en séances de travail le 28 octobre 2010 et le 16 mars 2011 relativement à ce mandat. Le rapport contient 4 recommandations.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 82, Loi sur le patrimoine culturel.

Après débat, le rapport est adopté.

5 octobre 2011

M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 6 octobre 2011, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 17 h 53, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 6 octobre 2011, à 9 h 45.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 5 octobre 2011, à 15 h 50, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Gagnon, directeur du Service de la recherche et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 89 Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'en renforcer le respect

Le Président

JACQUES CHAGNON

5 octobre 2011

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune :

(Vote n° 47)

POUR - 59

Arcand	Charlebois	Huot	Paradis
Auclair	Chevarie	James	Pigeon
Bachand	Corbeil	Kelley	Reid
<i>(Outremont)</i>	Courchesne	L'Écuyer	Rotiroti
Bachand	D'Amour	Lehouillier	Simard
<i>(Arthabaska)</i>	Diamond	Lessard	<i>(Dubuc)</i>
Beauchamp	Drolet	MacMillan	Sklavounos
Bergman	Dubourg	Mamelonet	St-Amand
Bernard	Dutil	Marcoux	St-Pierre
Bernier	Fournier	Marsan	Thériault
Billette	Gaudreault	Matte	Vallée
Blais	<i>(Hull)</i>	Ménard	Vallières
Bolduc	Gautrin	Moreau	Vien
Boulet	Gignac	Morin	Weil
Carrière	Gonthier	Ouellette	Whissell
Charbonneau	Hamad	Paquet	

CONTRE - 47

Aussant	Drainville	Malavoy	Richard
Beaudoin	Dufour	Maltais	<i>(Marguerite-D'Youville)</i>
<i>(Mirabel)</i>	Ferland	Marceau	Robert
Bédard	Gaudreault	Marois	Roy
Bergeron	<i>(Jonquière)</i>	McKay	Simard
Blanchet	Gauvreau	Ouellet	<i>(Richelieu)</i>
Bonnardel	Girard	Pelletier	St-Arnaud
Boucher	Hivon	<i>(Saint-Hyacinthe)</i>	Traversy
Bouillé	Khadir	Picard	Tremblay
Caire	Kotto	Pinard	Turcotte
Champagne	Lapointe	Rathé	Villeneuve
Charette	Leclair	Rebello	
Curzi	Léger	Richard	
Deltell	Lemay	<i>(Duplessis)</i>	

5 octobre 2011

Sur la motion de Mme Beauchamp, vice-première ministre :

(Vote n° 48)

POUR - 107

Arcand	Corbeil	Lapointe	Rebello
Auclair	Courchesne	Leclair	Reid
Aussant	Curzi	L'Écuyer	Richard
Bachand (Arthabaska)	D'Amour	Léger	(Marguerite-D'Youville)
Bachand (Outremont)	Deltell	Lehouillier	Richard
Beauchamp	Diamond	Lemay	(Duplessis)
Beaudoin (Mirabel)	Drainville	Lessard	Robert
Bédard	Drolet	MacMillan	Rotiroti
Bergeron	Dubourg	Malavoy	Roy
Bergman	Dufour	Maltais	Simard
Bernard	Dutil	Mamelonet	(Richelieu)
Bernier	Ferland	Marceau	Simard
Billette	Fournier	Marcoux	(Dubuc)
Blais	Gaudreault	Marois	Sklavounos
Blanchet	(Hull)	Marsan	St-Amand
Bolduc	Gaudreault	Matte	St-Arnaud
Bonnardel	(Jonquière)	McKay	St-Pierre
Boucher	Gautrin	Ménard	Thériault
Bouillé	Gauvreau	Moreau	Traversy
Boulet	Gendron	Morin	Tremblay
Caire	Gignac	Ouellet	Turcotte
Carrière	Girard	Ouellette	Vallée
Champagne	Gonthier	Paquet	Vallières
Charbonneau	Hamad	Paradis	Vien
Charette	Hivon	Pelletier	Villeneuve
Charlebois	Huot	(Saint-Hyacinthe)	Weil
Chevarie	James	Picard	Whissell
	Kelley	Pigeon	
	Khadir	Pinard	
	Kotto	Ratthé	